

## DÉLIBÉRATION N°2018.04.02/523

Vote des budgets primitifs 2018 :  
Budget annexe Centre culturel de Sonis

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

2<sup>ème</sup> séance de l'année 2018

Mercredi 11 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le mercredi 11 avril, à 09 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence, s'est réuni au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation datée du 4 avril 2018.

Présents : 28		
Président		
M. Eric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Georges	DAUBIN	2 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Suzelle	SEVILLE	5 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Eliane	GUIOUGOU-FIRPIONN	6 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Georges	BREDENT	8 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Maguy	CELIGNY	9 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Josiane	GATIBELZA	
Mme Corinne	PETRO	
Mme Marie-Camille	MOUNIEN	
Mme Alberta	ALBERI	
Mme Francesca	FAITHFUL	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS	
M. Georges	BERGINA	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
Mme Juliana	FENGAROL	
M. José	GUIOLET	
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Maurice	LORQUIN	
M. Alix	NABAJOTH	
Mme Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Ketty	WALPO	
M. William	SURDIN	

Excusés représentés : 4
<b>Vice-Présidents:</b> M. Jacques BANGOU (1 <sup>er</sup> Vice-Président) Procuratton à Mme Josiane GATIBELZA Mme Renée-George NABAJOTH-DELOUMEAUX (14 <sup>ème</sup> Vice-Présidente) Procuratton à Mme Alberta ALBERI
<b>Autres Conseillers Communautaires:</b> M. Denis BERNADOTTE Procuratton à Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAS M. Harry DURIMEL Procuratton à Mme Lydia FANHAN-LAURIETTE

Excusés non représentés : 8
<b>Vice-Présidents:</b> M. Rosan RAUZDUEL (3 <sup>ème</sup> Vice-Président) Mme Hélène MOLIA-POLIFONTE (4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente) M. Dominique BIRAS (11 <sup>ème</sup> Vice-Président) M. Pierre THICOT (15 <sup>ème</sup> Vice-Président)
<b>Conseiller Communautaire - Membre du Bureau :</b> M. Fabert MICHELY
<b>Autres Conseillers Communautaires :</b> M. Audry CORNANO M. Chazy CIRANY Mme Solange LEBLANC

Absents : 10
<b>Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :</b> Mme Lyliane PIQUION M. Max CELIGNY M. Justin DESSOUT M. Michel RINÇON
<b>Autres Conseillers Communautaires :</b> Mme Lise Claude AZEDE Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO M. Daniel MARSIN M. Jean-Charles SAGET M. Patrick SELLIN Mme Nadège THÉOPHILE



**ARTICLE 1-** De voter le Budget primitif 2018 du *Budget annexe Centre culturel de Sonis* comme présenté au rapport

Numéro interne : 20180411-523-DE

		RECETTES	DÉPENSES
Section de fonctionnement	Crédits votés en 2018	1 627 544,00	2 065 423,03
	Restes à réaliser de 2017	0,00	0,00
	Résultat de fonctionnement de 2017 reporté	437 879,03	0,00
	<b>Total Section de Fonctionnement</b>	<b>2 065 423,03</b>	<b>2 065 423,03</b>
Section d'investissement	Crédits votés en 2018	43 723,03	256 877,40
	Restes à réaliser de 2017	0	21 701,00
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	234 855,37	0,00
	<b>Total Section d'Investissement</b>	<b>278 578,40</b>	<b>278 578,40</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>		<b>2 344 001,43</b>	<b>2 344 001,43</b>

**ARTICLE 2-** D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte et à prendre toute décision nécessaire à l'application de la présente délibération.

**ARTICLE 3-** Le Président, le Directeur Général de CAP Excellence, le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-à-Pitre, le **27 AVR. 2018**



Le Président

Eric JALTON

- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre, le **27 AVR. 2018**
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville des Abymes, le **30 AVR. 2018**
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le **30 AVR. 2018**
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le **30 AVR. 2018**
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le **30 AVR. 2018**

